

Le lac de l'Aubin ou de Doazon



Le site est constitué de 2 retenues : un "pré-lac" de 10ha et un grand lac de 30ha où carnassiers et poissons blancs se côtoient.

Le pré-lac offre un profil parfait pour la réalisation d'initiation pêche. Le grand lac présente les caractéristiques typiques de retenues collinaires. Les variations de niveau d'eau plus faibles que sur les autres plans d'eau permettent le développement des populations de perches et de brochets. De beaux spécimens sont capturés chaque année.



Vue sur le pré-lac

● Pré-lac

La végétation très présente confère un caractère sauvage au site. La cistude est bien présente et vous pourrez peut être l'observer depuis la rive gauche où des aménagements spécifiques ont été réalisés par le CREN au travers d'un sentier pédagogique.

La pêche n'est autorisée qu'en rive droite, depuis le ponton de pêche accessible notamment aux personnes à mobilité réduite. Poissons blancs et carnassiers peuplent en grande quantité ce petit plan d'eau : attention, tous les poissons capturés seront systématiquement remis à l'eau !



Vue sur le grand lac

● Grand lac

Une pente douce s'établit de la queue du lac jusqu'à la digue. Les zones les plus profondes se situent au pied de cette dernière mais également dans le lit de la rivière.

Les abords du lac se composent de graviers plus au moins grossiers.

La rive droite du plan d'eau est particulièrement bien adaptée pour la pêche au coup. Au niveau médian du site, la zone de pêche est caractérisée par une profondeur moyenne de 4m à 6m. Ce secteur est bien entretenu sur les berges, facilitant la disposition d'un matériel lourd. De nombreuses tanches sont capturables au printemps et au début de l'été à l'anglaise et au feeder. La rive gauche est caractérisée par la présence de nombreuses caches comme des saules immergés, des arbres morts, des cassures et des herbiers. Cette zone est propice à la pêche du brochet aux leurres (spinners baits, leurres de surface).

Le lac de l'Aubin ou de Doazon

Accès et stationnement

Les deux lacs sont situés en contrebas du village de Doazon, le long de la RD 269 reliant Doazon à Artix. Des stationnements sont disponibles le long de la digue et un parking réservé aux personnes handicapées est disponible à côté du ponton pêche en rive droite du pré-lac.

Réglementation

● **Pré-lac** : Pêche autorisée exclusivement depuis le ponton et en no-kill (remise à l'eau du poisson). Ponton réservé, en priorité aux personnes handicapées et aux jeunes de moins de 16 ans. Tous modes de pêche autorisés (sauf pêches au vif et au poisson mort) Pêche interdite avant 10h et après 18h du 31 août au 31 janvier (période de chasse) ;

● **Grand lac** : BLACK BASS : remise à l'eau obligatoire, SANDRE ET BROCHET : carnet de capture obligatoire fixant le nombre de prise à 15 poissons par an et par pêcheur. Pêche en barque autorisée (convention à retirer auprès de l'AAPPMA le Pesquit).



Les poissons



Les populations de carnassiers sont bien représentées avec la présence de brochets et de perches. La taille moyenne des brochets varie entre de 50 et 60 cm.

Les poissons blancs sont présents en forte densité sur les 2 plans d'eau (**carpes, tanches, gardons, rotengles**).



Les techniques

Peuplé d'un **grand nombre d'espèces**, le site de l'Aubin ou Doazon, permettra la pratique de techniques diversifiées.

- Pour **les pêcheurs de carnassiers**, les bordures sont à privilégier en début de saison. Les pêches actives, aux spinners et aux leurres durs (poissons nageurs) sont conseillées pour déclencher une attaque de brochet. Les techniques se devront d'être changeantes en fonction de la saison.
- La **pêche au coup** pourra facilement être pratiquée depuis le bord. Les pentes sont douces et propres. Le risque d'accroche est faible. Les pêches à longue distance de type anglaise et feeder sont idéales pour la capture de carpeaux et de tanches.
- La **rive droite du plan d'eau** est de bonne configuration pour l'installation d'une station pour la pêche à la longue canne.

Contacts :



AAPPMA le Pesquit
Place de la République
64 410 ARZACQ
Web : www.association-peche-pesquit.com



Renseignements complémentaires auprès de :
Office de tourisme
du Pays de Lacq cœur de Béarn
Tel : 05 59 12 30 40
www.coeurdebearn.com

www.pecche64.fr

